Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213503634-20260428-D_2026_52-DE

Pont-Péan

35131 PONT-PÉAN
Tel. 02 99 52 41 70
mairie@pontpean.bzh

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation :
21 avril 2026

Affichage :
4 mai au 4 juillet 2026
Nombre de conseillers :
En exercice : 27
Quorum : 14
Présents : 24
Votants : 26

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept avril à 20h30, le Conseil municipal de la commune de PONT-PÉAN, légalement convoqué le vingt-et-un avril, conformément aux articles L 2121-9 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur ZEROUKHI Mourad, Maire.

PRESENTS Mourad ZEROUKHI, Denis DUAULT, Marjorie SOURNAC-LEMOINE, Julien GROS, Espérance NIYUNGEKO, Renaud BONAMI, Delphine SIRERA, Jérémie NOGUES, Jean-Michel ENNESSER, Yohann RADIN, Stéphanie BON, Romain GUENO, Marie-Hélène OGER, Isabelle THEVENON, Elisabeth PANARDIE, Maryse AUDRAN, Dominique CANNESSON, Pascal THEVENON, Maëlenn LE GUEN, Dominique JACQ, Bernadette DENIS, Sylvie BERNARD, Stéphane MÉNARD, Gwennaëlle GAUDE
ABSENTS EXCUSÉS : Romain COLLIGNON, Frédéric GOURDAIS
ABSENTE : Julie ORAIN

PROCURATION DE VOTE ET MANDATAIRE :
Romain COLLIGNON a donné pouvoir à Jérémie NOGUES, Frédéric GOURDAIS a donné pouvoir à Stéphane MENARD

SECRETAIRE : Jérémie NOGUES

Hervé LEFRANC BOURASSEAU, Directeur Général des Services assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Les membres du Conseil municipal constatent que les dispositions législatives concernant la convocation et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

2026-052 : Administration générale. SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RESTAURATION

Rapporteur : M. Mourad ZEROUKHI, Maire.

Par délibération n°2026-043 du 3 avril 2026, le Conseil Municipal a désigné comme suit les représentants du Conseil municipal au sein du Syndicat Intercommunal de Restauration (SIR) installé à Chartres-de-Bretagne.

3 titulaires	3 suppléants
Jérémie NOGUES	Yohann RADIN
Romain COLLIGNON	Romain GUENO
Delphine SIRERA	Maelenn LE GUEN

Il a en charge la préparation et la livraison des repas pour les restaurants scolaires, des communes de Bourgbarré, Chartres-de-Bretagne, Pont-Péan et Saint-Erblon et il est proposé de revoir la désignation comme suit

3 titulaires	3 suppléants
Mourad ZEROUKHI	Yohann RADIN
Jérémie NOGUES	Romain GUENO
Romain COLLIGNON	Maelenn LE GUEN

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (26/26 voix), le Conseil municipal APPROUVE les propositions ci-dessus

Pour copie conforme, en Mairie, le 28 avril 2026.

Le Maire,

Mourad ZEROUKHI

MAIRIE DE PONT PEAN 35 Ille-et-Vilaine